



RETOURNER AVANT LE 15 SEPTEMBRE.

Et courez la chance de **gagner 1 des 10 contrats** de déneigement en nous retournant la copie blanche du contrat dûment signée, accompagnée de vos chèques **postdatés** ou paiement complet dans l'enveloppe pré-adressée avant le 15 septembre.
(Conserver l'autre copie pour vos dossiers).

Détails ci-dessous ou sur notre site web au : www.deneigementsnadon.com

Nous vous remercions de votre participation. Bonne saison !

EN PARTICIPANT À NOTRE CONCOURS, VOUS COUREZ LA CHANCE DE GAGNER ET, VOUS NOUS AIDER À BIEN STRUCTURER LES PARCOURS AFIN DE VOUS DONNER UN EXCELLENT SERVICE.

INFORMATIONS SUR LE CONCOURS

Renouveler ou adhérer avant le **15 septembre** votre service de déneigement et courez la chance de gagner le coût relié au service de déneigement d'une entrée résidentiel simple ou double pour la saison.

TIRAGE : 10 CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

Le tirage aura lieu le 15 septembre.

Les gagnants seront contactés par téléphone et les noms des gagnant(e)s seront publiés la semaine suivante sur notre site web au : www.deneigementsnadon.com

BONNE CHANCE !

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

Ce concours s'adresse uniquement aux contrats de déneigement résidentiels.

Le contrat doit être signé et reçu à nos bureaux avec les chèques postdatés ou paiement complet avant vingt heures (20h00) le **15 septembre** pour y participer.

La valeur du prix est égale au coût de votre contrat jusqu'à un maximum de 330\$ plus taxes.